

Ce qu'il faut savoir...

Bâtiments agricoles, le bardage bois



Le revêtement des façades au moyen de planches en bois brut de sciage est une technique relativement simple, pour autant que l'on respecte les règles élémentaires de mise en œuvre de ce matériau assurant la pérennisation et la durabilité de ce mode de vêtire.

Choisir l'essence

Les essences locales, feuillues et résineuses, que nous trouvons dans nos régions conviennent parfaitement à ce type d'application.

Citons les principales qui conviennent le mieux pour le bardage de vos bâtiments :

- le douglas,
- l'épicéa,
- le mélèze,
- le pin sylvestre.

L'élément de base est la planche dont l'épaisseur est de minimum 2 cm et de largeur ne dépassant pas 7,5 fois l'épaisseur.

Le traitement du bois

Doit-on traiter ?

Lorsque l'on utilise des essences comme le douglas ou le mélèze, il n'est pas nécessaire de les traiter pour autant **qu'elles ne présentent pas d'aubier**.

Pour les autres essences, ou le douglas et le mélèze avec aubier, un traitement s'impose avec des produits homologués. La règle, dans ce cas, est de réaliser un traitement préventif, c'est-à-dire avant la pose du bardage sur le bâtiment. Ce traitement préventif doit également être préconisé pour les bois de structure.

Ainsi, lors de l'achat de bois pour la réalisation du bardage, l'agriculteur peut exiger un certificat garantissant la réalisation du traitement à partir de produits homologués, protégeant le bois des attaques de champignons ou d'insectes et garantissant une durabilité du matériau pour autant que les règles de mise en œuvre soient respectées.

Le traitement de finition n'est pas indispensable. Il n'a qu'une fonction esthétique.

La pose

Les planches peuvent être verticales, horizontales ou obliques.

La pose verticale est la plus favorable.

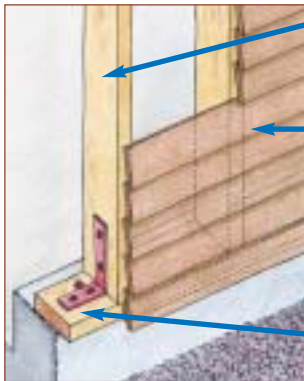
En ce qui concerne la fixation des planches, il est préconisé des vis et clous en acier galvanisé à chaud ou en inox.

Exemples de pose de bardages bois

Cinq solutions vous sont proposées, classée en deux catégories en fonction de la fondation du bâtiment concerné.

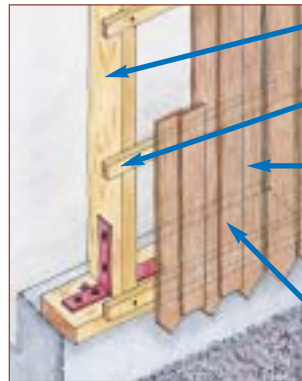
Sur une fondation formée d'une semelle filante ou une plinthe en béton munie d'une lisse basse

Solution 1 : pose de planches de bardage horizontales sur structure primaire verticale



- Montant vertical en bois résineux de qualité charpente
- Bardage horizontal en bois posé en clin. La lame inférieure est soutenue au moyen d'une latte de forme trapézoïdale.
- Lisse basse en bois autoclavé

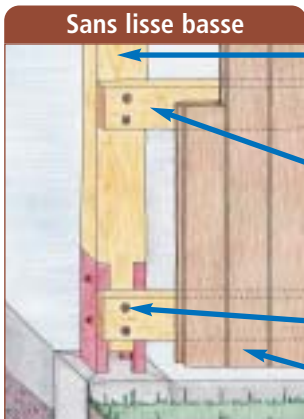
Solution 2 : pose de planches de bardage verticales sur une structure secondaire horizontale



- Montant vertical en bois résineux qualité charpente
- Latte horizontale en bois résineux qualité charpente
- Bardage vertical en bois posé sur deux épaisseurs : la première en claire-voie et la deuxième pour refermer l'espace ouvert
- Bardage vertical en bois posé à recouvrement

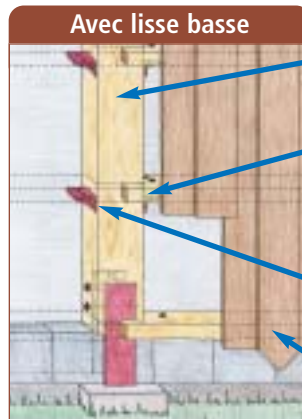
Sur une fondation formée de plots en béton

Solution 3 : pose de planches de bardage verticales sur une structure secondaire horizontale



Sans lisse basse

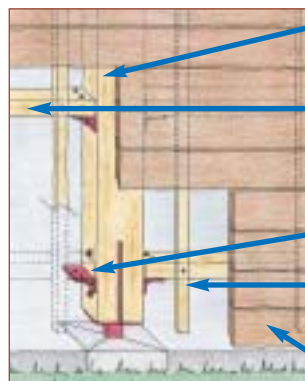
- Montant vertical en bois résineux de qualité charpente
- Traverses en bois résineux de qualité charpente fixées par des tire-fonds
- Tire-fond
- Bardage vertical en bois



Avec lisse basse

- Montant vertical en bois résineux qualité charpente
- Traverses en bois résineux de qualité charpente posées sur des étriers et fixées par des chevrons
- Étrier en acier galvanisé à chaud
- Bardage vertical en bois posé sur deux épaisseurs

Solution 4 : pose de planches de bardage horizontales sur une structure tertiaire verticale sur une structure secondaire horizontale



- Montant vertical en bois résineux de qualité charpente
- Traverses en bois résineux de qualité charpente posées sur des étriers et fixées par des chevrons
- Étrier en acier galvanisé à chaud
- Chevrons en bois résineux qualité charpente placés verticalement sur les traverses
- Bardage horizontal en bois